

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

CONSEIL MUNICIPAL



LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 à 19h00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,
Le 21 novembre 2024



Le Maire,

Pierre-Michel DELECROIX

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

Finances - Administration Municipale

7.1 – Maîtrise de la dépense publique : la Ville de Saint-Maur-des-Fossés s'oppose aux ponctions arbitraires dans le cadre du PLF 2025 et demande qu'un dialogue de contractualisation soit engagé avec l'État